

28 mai 2021 -19:32

Appartient à Conseil des ministres du 28 mai 2021

Prolongation du contrat de location du bâtiment de la Justice de paix de Ninove

Sur proposition du secrétaire d'État en charge de la Régie des bâtiments Mathieu Michel, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion d'un avenant en vue de la prolongation du contrat de location du bâtiment qui abrite la Justice de paix de Ninove.

Concrètement, il s'agit d'une prolongation de trois ans avec première date de fin possible le 27 décembre 2024 pour la Justice de paix de Ninove, hébergée dans un bâtiment sis Bevrijdingslaan 7. À l'issue de cette période de trois ans, le contrat de location peut être reconduit tacitement d'année en année.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be